



C'est un poison mortel qu'il me faut. — Page 224, col. 1.

— Ce n'est pas moi qui vous l'ai proposé, dit le roi.

— Et il sera sage sans doute d'y renoncer, reprit Diane.

— Je vous ai dit pourtant que j'y étais déterminé, dit Gabriel.

Henri et Diane ne purent retenir un mouvement d'admiration.

— Oh ! prenez garde ! s'écria le roi.

— A quoi ! à ma vie ? reprit en riant tout haut Gabriel, il y a longtemps que j'en ai fait le sacrifice. Seulement, Sire, pas de malentendu et de faux-fuyant cette fois. Les termes du marché que nous concluons ensemble devant Dieu sont clairs et nets à présent. Moi, Gabriel, vicomte d'Exmès, vicomte de Montgomery, je ferai de telle sorte que, par moi, une ville, actuellement au pouvoir des Espagnols ou des Anglais, tombera au vôtre. Cette ville ne sera pas une bicoque ou une bourgade, mais une place forte aussi importante que vous puissiez la souhaiter. Pas d'ambiguïté là-dedans, je pense !

— Non vraiment, dit le roi troublé.

— Mais aussi, reprit Gabriel, vous, de votre côté, Henri II, roi de France, vous vous engagez à ouvrir, à ma première réquisition, le cachot de mon père, et à me rendre le comte de Montgomery. Vous vous y engagez ? c'est dit ?

Le roi vit le sourire d'incrédulité de Diane et dit :

— Je m'y engage.

— Merci, Votre Majesté ! Mais ce n'est pas tout : vous pouvez bien accorder une garantie de plus à ce pauvre insensé qui se jette les yeux ouverts dans l'abîme. Il faut être indulgent pour ceux qui vont mourir. Je ne vous demande pas l'écrit signé qui puisse vous compromettre, vous me refuseriez sans doute. Mais voici là une Bible. Sire, posez dessus votre main royale et jurez ce serment : « En échange d'une ville de premier ordre que je devrai au seul Gabriel de Montgomery, je m'engage sur les saints livres à rendre

au vicomte d'Exmès la liberté de son père, et déclare d'avance, si je viole ce serment, ledit vicomte dégagé envers moi et les miens de toute fidélité ; dis que tout ce qu'il fera pour punir le parjure sera bien fait, et l'absous devant les hommes et devant Dieu, fût-ce d'un crime sur ma personne. » Jurez ce serment-là, Sire.

— De quel droit me le demandez-vous ? reprit Henri.

— Je vous l'ai dit, Sire, du droit de celui qui va mourir.

Le roi hésitait encore. Mais la duchesse, avec son dédaigneux sourire, lui faisait signe qu'il pouvait bien s'engager sans crainte.

En effet, elle pensait que, pour le coup, Gabriel avait tout à fait perdu la raison, et haussait les épaules de pitié.

— Allons ! je consens, dit Henri avec un entraînement fatal.

Et il répéta, la main sur l'Évangile, la formule de serment que lui dicta Gabriel.

— Au moins, dit le jeune homme quand le roi eut fini, cela suffirait pour m'épargner tout remords. Le témoin de notre nouveau marché, ce n'est plus seulement madame, c'est Dieu. Maintenant, je n'ai plus de temps à perdre. Adieu, Sire. Dans deux mois d'ici je serai mort, ou j'embrasserai mon père.

Il s'inclina devant le roi et la duchesse, et sortit précipitamment.

Henri, malgré lui, resta un moment sérieux et pensif, mais Diane éclata de rire.

— Allons ! vous ne riez pas, Sire ! dit-elle. Vous voyez bien que ce fou est perdu, et que son père mourra en prison. Vous pouvez rire, allez ! Sire.

— Ainsi fais-je, dit le roi en riant.

ALEXANDRE DUMAS.

La suite au prochain numéro.

LES DRAMES DE LONDRES

DEUXIEME PARTIE.

LES MALHEURS D'UNE JEUNE FILLE

PAR

CH. BERNARD D'EROSNE.

SUITE.

— Pardonnez-moi, ajouta Benstead en se tournant vers mistress Bennett, j'ai été trouver tous les fournisseurs de monsieur Tracy pour m'assurer si on avait vu mistress Kenrick ce jour-là et si on avait remarqué quelque chose d'étrange dans ses manières ou dans ses paroles ; mais je n'appris rien d'utile. Hier soir enfin, il me vint à l'idée d'aller au bureau de poste à côté de la maison de monsieur Tracy ; j'entrai en conversation avec la maîtresse du bureau qui paraissait connaître tout particulièrement mistress Kenrick. Pendant que nous causions de l'événement, la dame me dit :

« — Je pense réellement que la pauvre femme s'est suicidée ; car elle est venue ici affranchir une lettre pour sa sœur quelques heures avant qu'on ne la trouvât morte ; j'ai même remarqué qu'elle n'était pas aussi calme que d'habitude ; elle semblait tourmentée et agitée. »

— C'était sans doute le chagrin qu'elle éprouvait de la conduite de son maître, observa Richard.

— Sans doute, dit Benstead. Quand je sus que mistress avait écrit à sa sœur quelques heures avant sa mort, je fus plus convaincu que jamais qu'il y avait eu suicide. Il était alors neuf heures ; mais j'étais déterminé à partir de suite pour m'assurer du fait. La maîtresse du